

Le permanent et le transitoire dans la hausse récente de la fécondité en Algérie

Boulfekhar Nacer – Université de Blida 2 - Algérie

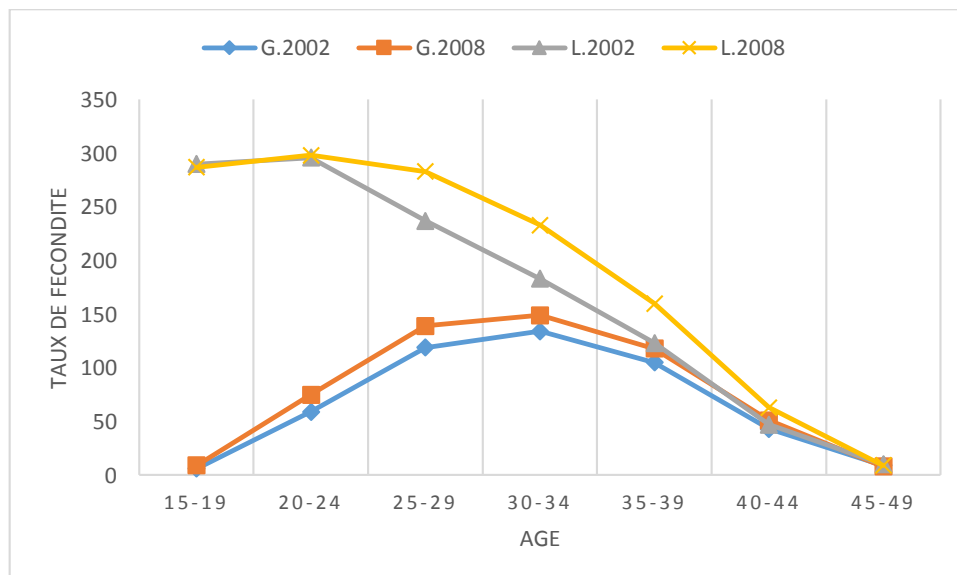
Problématique

La fécondité, en Algérie, a connu un cheminement impressionnant depuis l'indépendance en 1962. Ceci est dû aux facteurs à la base de son changement qui sont liés, jusqu'à 1992, aux changements sociaux - notamment la scolarisation massive des filles- qui ont abouti à l'augmentation de l'âge au mariage et à la réduction de la durée de l'exposition aux risque de concevoir. La contraception durant cette période ne se diffusait que timidement. Après 1992 c'est le planning familiale qui a pris le dessus en réduisant les taux de fécondité par âge jusqu'à l'obtention d'un ISF équivalent pratiquement au taux de remplacement en 2002. Et au moment où beaucoup de monde s'attendait à la stagnation de cet indicateur voire à sa baisse en dessous du taux de remplacement, il accroit et dépasse le seuil de 3 enfants par femme.

Cette nouvelle tournure lance le débat relatif au devenir de la fécondité dans le pays. Les pouvoirs publics et les chercheurs intéressés par les questions de la population en général et de la fécondité en particulier s'interrogent jadis sur les sources de cette hausse afin de pouvoir se fixer sur ses tendances probables dans le futur et agir en conséquence.

Les taux de fécondité générale et légitime estimés à partir des données recueillies au moment de l'enquête PAPFAM de 2002 et le recensement de 2008 (RGPH) et qui nous ont servis pour tracer les courbes de la figure n°1, montrent qu'ils ont connu une hausse touchant pratiquement tous les groupes d'âges. Ces nouvelles données incitent les chercheurs à s'interroger sur la signification de cette hausse : est-elle due à l'adoption d'un nouveau comportement fécond puisqu'elle touche tous les groupes d'âges ou cela est seulement la résultante de l'apaisement de la situation socioéconomique de ces dernières années qui découlait principalement de la hausse des prix du pétrole et qui a facilité la formation des couples et le rattrapage des unions repoussées durant la période de crise des années quatre-vingt-dix ?

Figure n°1 : taux de fécondité générale (G) et de fécondité des mariages (L) en 2002 (PAPFAM) et en 2008 (RGPH)



En comparant les taux de fécondité enregistrés dans le passé avec ceux du recensement de 2008 on remarque que ces derniers marquent le premier point de rupture avec la tendance à la baisse enregistrée précédemment. En suivant l'évolution des taux de nuptialité on remarque également que c'est à partir de 2000 que la hausse commençait à enregistrer des pas importants. En 2000 le nombre de mariages enregistrés à l'état civil est de l'ordre de 177548 donnant le taux de 5,84 ‰ alors qu'en 2008 le nombre de mariages a presque doublé passant à 331190 mariages et donnant le taux de nuptialité de 9,58 ‰.

L'évolution conjointe des taux de fécondité et de nuptialité, conjuguée à l'apaisement de la situation socioéconomique suite à la hausse des prix du pétrole depuis le début du nouveau siècle, nous pousse à se poser la question relative aux effets de chacune des composantes dans la détermination du niveau actuel de la fécondité et son développement futur.

Méthode et données

Pour réaliser cette étude nous allons nous baser principalement sur la technique de la standardisation et de la décomposition afin de pouvoir faire les comparaisons successives nécessaires. Les données que nous allons mobiliser pour répondre aux questionnements évoqués précédemment englobent les enquêtes démographiques réalisées depuis 1992 notamment l'enquête réalisée en 2012-2013 Mics4.e

Résultats attendus

Notre étude s'attèle à suivre l'évolution récente de la fécondité en Algérie en insistant beaucoup plus sur les sources de la stagnation de la fécondité puis de son élévation depuis l'enquête PAPFAM réalisée en 2002. Il s'agit particulièrement d'essayer de voir si cette nouvelle tendance à la hausse est le résultat d'un nouveau comportement en faveur d'une fécondité élevée ou c'est seulement un rattrapage dicté par des circonstances socioéconomiques particulières.